



attestation légale
ONCE FOR ALL

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

DATE D'APPLICATION : JANVIER 2023



Préambule

La Plateforme « Onceforall » (ci-après la PLATEFORME) est un outil en mode SaaS permettant le partage de documents.

La Plateforme permet la constitution et l'administration d'un dossier administratif, authentifié et mis à jour par les équipes d'OFA, dans le but d'en assurer la diffusion auprès de ses clients.

La Plateforme est proposée et commercialisée en France par la société OFA, S.A.S au capital de 713 458€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 527 737 738 dont le siège social est situé au 20 boulevard Eugène Deruelle, CS 63753 69003 Lyon Cedex 03. OFA est membre du groupe Fortius.

Fortius Limited (Fortius) est une société de droit britannique immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro de société 11188766 dont le siège social est situé à Midpoint, Alencon Link, Basingstoke, Hampshire, RG21 7PP. Fortius est plus généralement connu comme ConstuctionLine ou FacilitiesLine qui sont les noms commerciaux de Fortius.

Le groupe Fortius comprend également les sociétés Fortius VA Limited et Builders Profile (UK) Limited.

Article 1 : Dispositions générales

1.1 Objet

L'utilisation de l'ensemble des fonctionnalités de la Plateforme est régie par les termes d'un contrat de droit français (ci-après « Offre ») conclu entre OFA et ses clients (ci-après « Abonné » ou « Abonnés »). Ces Abonnés utilisent la Plateforme tant pour collecter que pour déposer des documents en vue de la constitution d'un dossier administratif. Les présentes Conditions générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet la définition et la précision des termes du contrat susvisé.

1.2 Acceptation

La souscription à une Offre implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes CGV par l'Abonné. Toute personne souscrivant à une Offre pour le compte d'une personne morale, reconnaît et certifie, avoir le pouvoir d'engager cette personne aux présentes conditions, auquel cas l'utilisation du terme « Abonné » se référera à cette personne morale.

L'Abonné reconnaît que toute utilisation de la Plateforme, par un de ses salariés, vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.

L'Abonné reconnaît que dans le cas d'une souscription assistée de l'Abonnement, tel que décrit Article 3.2, OFA se connectera à la Plateforme et procédera en son nom à la création de son compte Utilisateur.

1.3 Modification des Conditions

Sauf mention contraire écrite de la part d'OFA, le contrat qui lie tout Abonné et OFA inclut à minima les présentes ainsi que les Conditions générales d'utilisation (ci-après « CGU ») et la Politique de Confidentialité. Aucune condition particulière, ni conditions générales d'achat, ne peut sauf acceptation formelle écrite et expresse de la société OFA, prévaloir sur les présentes CGV ni les compléter.

Les Parties peuvent, en revanche, convenir de dispositions spécifiques par la signature de Conditions Particulières.

Compte tenu du caractère innovant du Service couvert par les présentes Conditions, le Prestataire se réserve le droit de les modifier à tout moment, notamment en raison de modifications du contexte juridique, d'évolutions techniques ou ultérieures, de lacunes des CGV dans leur rédaction actuelle, de modifications des conditions du marché ou pour toute autre raison équivalente, et dans le respect des droits des utilisateurs. Toute modification des CGV sera communiquée à l'utilisateur avant son entrée en vigueur, par courrier électronique sur l'adresse de référence fournie par l'Abonné. L'utilisation de la Plateforme à la suite des modifications entraîne la reconnaissance tacite des modifications proposées. Si l'utilisateur s'oppose à ses modifications, il sera dans l'incapacité d'utiliser la Plateforme.

Article 2 : Présentation des offres

OFA propose différentes offres pour accéder à la Plateforme. Les Offres proposées par OFA sont adaptées aux besoins exprimés par l'Abonné lors de la souscription ou du renouvellement de son contrat.

La description des offres disponibles est proposée sur les sites internet de la société à l'adresse suivante : <https://platform.onceforall.com/>, <https://plateforme.panda-agrement.fr>, <https://viaco.fr/>, <https://hiveo.fr/>, <https://sywa.fr/>.

L'Abonné qui souhaite pouvoir déroger aux présentes conditions pourra se voir proposer des Conditions Particulières.

Article 3 : Prestations proposées par OFA sur la Plateforme

OFA met à la disposition de l'Abonné et de ses utilisateurs un espace de partage, sous forme de plateforme SaaS, permettant la gestion et l'échange de documents.

L'étendue des prestations fournies par OFA dans le cadre d'un Abonnement dépend de l'offre retenue.

3.1 Description des prestations

La solution Once for All

OFA propose à l'Abonné et ses utilisateurs les prestations suivantes : la collecte des documents, l'identification de ses utilisateurs, la réception et la numérisation des documents, leur contrôle formel et authentification, le partage des documents en ligne, la gestion des espaces de partages et de confidentialité, la diffusion d'alertes de validité, l'archivage des documents déposés sur la Plateforme, la maintenance de la Plateforme (préventive, corrective, adaptive et évolutive).

La solution Bâtitteur de Relations

La solution Bâtitteur de Relations permet de simplifier la rencontre entre des fournisseurs et des acheteurs du secteur de la construction pour leur permettre de développer leur activité économique respective en utilisant des critères spécifiques à la Plateforme. Les Utilisateurs ayant une souscription active au service Bâtitteur de Relations peuvent rechercher et être alerté de :

- la parution d'appels d'offres publics ;
- la pertinence d'une opportunité par rapport à leurs activités, savoir-faire ;
- la publication d'expressions d'intérêts par d'autres Utilisateurs de la Plateforme ;
- d'informations d'appels d'offres collectés par Once For All et publiés sur la Plateforme.

Bâtitteur de Relations est un service complémentaire soumis à des conditions tarifaires spécifiques.

3.2 Responsabilité d'OFA

3.2.1 Dispositions générales

Dans le cadre de l'exécution des Services, OFA n'est lié que par une obligation générale de moyens.

OFA n'est responsable que des dommages résultant d'une violation d'une obligation contractuelle essentielle (obligations dites cardinales au sens de la jurisprudence). Les obligations contractuelles essentielles sont celles dont l'exécution est essentielle à la bonne exécution des présentes CGV et au respect desquelles le partenaire contractuel se fie et peut se fier régulièrement.

OFA mettra en œuvre des moyens techniques sécurisés pour assurer la disponibilité des données sur la Plateforme, la traçabilité des connexions effectuées sur le site et l'identification des Utilisateurs, ainsi que le contrôle qualité des documents déposés par les Utilisateurs, les fonctionnalités liées à la gestion des zones de partage et de confidentialité et les alertes.

Aucune disposition de la présente convention n'a pour but d'exclure ou de limiter la responsabilité d'une partie en cas de décès ou de blessures corporelles, de fraude, de fausse déclaration frauduleuse ou de toute responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée par la loi.

3.2.2 Responsabilité liée aux documents déposés

Les données et les contenus, en particulier les documents, déposés par les Utilisateurs de la Plateforme sont exclusivement créés par eux ou demandés et obtenus par les Utilisateurs ou OFA auprès de tiers et représentent des contenus de tiers pour OFA. Les utilisateurs déposants sont seuls responsables de s'assurer que les données et contenus envoyés au Prestataire sont complets, exacts et valables.

OFA n'assume aucune garantie ou responsabilité quant au contenu ou à l'exactitude du contenu et des données publiés sur la plate-forme ou les projets qui y sont créés. Néanmoins, le Prestataire est responsable de l'exécution sans faille de l'examen formel conformément à l'article 5 des Conditions générales d'utilisation.

Article 4 : Conclusion de l'Abonnement entre OFA et l'Abonné

L'Abonné est libre de choisir l'offre d'Abonnement correspondant à ses besoins, dans les limites des critères de son activité et des Offres proposées par OFA.

Certaines offres pourront ainsi être refusées aux Abonnés ne satisfaisant pas aux critères posés par OFA pour en bénéficier.

Les modalités de souscription d'un Abonnement sont les suivantes :

4.1. Souscription en ligne de l'Abonnement

L'Abonné peut souscrire un Abonnement sur la Plateforme Attestation Légale en suivant la procédure suivante

- 1) Se connecter sur la Plateforme : <https://platform.onceforall.com/> ;
- 2) Créer un compte utilisateur :
 - Compléter le formulaire en ligne qui lui est proposé lors de sa première visite sur la Plateforme. Renseigner les champs obligatoires (nom, prénom, n° de téléphone, adresse mail et configuration de son mot de passe) ;
 - Valider les CGU ;
 - Créer son entreprise (ci-après « Organisation ») qui correspond à la personne morale bénéficiaire de la souscription.
- 3) Consulter l'offre d'Abonnement proposée par OFA au regard des éléments qui le caractérisent.
- 4) Sélectionner sa souscription parmi les offres proposées. Cette offre sera envoyée au futur Abonné sur l'adresse mail renseignée à l'étape précédente ;
- 5) Valider l'offre d'Abonnement proposée par OFA, accepter les présentes et s'acquitter du paiement complet du prix afférent à l'Abonnement choisi.

A l'issue de la validation de l'Abonnement par l'Abonné, OFA adressera à ce dernier un courrier électronique de confirmation de création du compte, sur l'adresse mail renseignée par l'Abonné.

La souscription d'un Abonnement en ligne est soumise au respect de chacune des étapes décrites précédemment. Le compte de l'Abonné ne sera donc activé qu'une fois le paiement complet du prix correspondant à l'offre d'Abonnement choisie.

4.1 Souscription assistée de l'Abonnement

L'Abonné peut souscrire à un Abonnement par téléphone en bénéficiant de l'assistance des équipes OFA, en suivant la démarche suivante :

- 1) Echanger par téléphone avec un membre des équipes OFA :
 - soit en contactant directement les équipes OFA par téléphone au numéro suivant +33 04 72 38 32 58,
 - soit en sollicitant un rendez-vous téléphonique auprès des services OFA via mail à l'adresse suivante service.clients@attestationlegale.fr,
 - soit en répondant favorablement à l'appel des équipes OFA ;
- 2) Suivre les indications téléphoniques des équipes OFA et fournir les informations nécessaires à la création d'une Organisation. Valider la proposition de souscription formulée par téléphone au futur Abonné ;

Un membre des équipes OFA se connectera sur le site internet hébergeant la Plateforme dans le but d'effectuer les étapes de souscription au nom et pour le compte de l'Abonné. A l'issue de la création de l'Organisation, l'Abonné recevra un courrier électronique l'invitant à configurer un compte Utilisateur pour rejoindre cette Organisation.

- 3) Consulter l'offre d'Abonnement proposée par OFA au regard des éléments qui le caractérisent. Cette offre sera envoyée au futur Abonné sur l'adresse mail renseigné à l'étape précédente ;
- 4) Valider l'offre d'Abonnement proposée par OFA, accepter les présentes et s'acquitter du paiement complet du prix afférent à l'Abonnement choisi ;
- 5) Créer un compte utilisateur :
 - Fournir les informations nécessaires à la création du compte utilisateur (nom, prénom, n° de téléphone et configuration de son mot de passe) ;
 - Valider les CGU.

A l'issue de la validation de l'Abonnement par l'Abonné, OFA adressera à ce dernier un courrier électronique de confirmation de création du compte, sur l'adresse mail renseignée par l'Abonné.

La souscription d'un Abonnement en ligne est soumise au respect de chacune des étapes décrites précédemment. Le compte de l'Abonné ne sera donc activé qu'une fois le paiement complet du prix correspondant à l'offre d'Abonnement choisie.

4.2 Souscription de l'offre « Once Foreign »

L'Abonné, personne morale, de droit étranger, qui souhaite souscrire un Abonnement auprès d'OFA devra respecter le processus de souscription suivant, compte tenu des impératifs découlant de son extranéité :

- 1) Echanger par téléphone avec un membre des équipes OFA :
 - soit en contactant directement les équipes OFA par téléphone au numéro suivant +33 04 72 38 32 58 (coût d'un appel local),
 - soit en sollicitant un rendez-vous téléphonique auprès des équipes OFA via mail à l'adresse suivante service.clients@attestationlegale.fr,
 - soit en répondant favorablement à l'appel des équipes OFA ;
- 2) Suivre les indications téléphoniques des équipes OFA et fournir les informations nécessaires à la création d'une Organisation (numéro de TVA intracommunautaire, dénomination sociale et Adresse postale) ainsi que les informations permettant d'identifier le futur utilisateur (nom, prénom, n° de téléphone et adresse mail) ;

A l'issue de cette étape, un membre des équipes OFA se connectera sur le site internet hébergeant la Plateforme dans le but d'effectuer les étapes de souscription au nom et pour le compte de l'Abonné.

A l'issue de la création de l'Organisation, l'Abonné recevra un courrier électronique de confirmation, l'invitant à configurer un compte Utilisateur pour rejoindre cette Organisation.

La souscription d'un Abonnement en ligne est soumise au respect de chacune des étapes décrites précédemment. Le compte de l'Abonné ne sera donc activé qu'une fois le paiement complet du prix correspondant à l'offre d'Abonnement choisie.

4.3 Souscription à Bâtitteur de Relations

Si les Utilisateurs ont l'intention de s'abonner à la solution Bâtitteur de Relations, ils pourront accéder au service dans le cadre de leur adhésion et les frais feront partie du cycle normal de facturation.

Article 5: Durée et Résiliation

5.1 Durée

L'Abonnement est conclu entre l'Abonné et OFA pour une durée déterminée d'une (1) année, sauf mentions contraires stipulées dans l'offre de souscription d'Abonnement proposée par OFA.

A l'expiration de cette durée, l'Abonnement se reconduit tacitement pour une durée d'un (1) an.

A défaut de règlement de la nouvelle période d'abonnement à l'échéance fixée, OFA se réserve le droit de clôturer les accès de l'Abonné et informer les relations de l'Abonné sur le Plateforme de l'arrêt de la mise en jour du dossier administratif de l'Abonné sur la Plateforme.

5.2 Offre « Satisfait ou Remboursé »

L'Abonné a la possibilité d'activer, gratuitement, l'option « Satisfait ou Remboursé » proposée par OFA. Pour en bénéficier l'Abonné doit avoir souscrit à cette faculté dans les six (6) mois suivant sa première souscription.

L'offre « Satisfait ou Remboursé » permet à l'Abonné insatisfait, à l'issue de la durée initiale de l'Abonnement, d'adresser à OFA, par courrier électronique une demande de remboursement du prix annuel de l'Abonnement. L'Abonné est tenu d'accompagner sa demande d'un relevé d'identité bancaire.

Pour bénéficier de cette offre, l'Abonné doit remplir deux conditions :

- Avoir utilisé de manière active les services de la Plateforme (le nombre de connexions ainsi que l'utilisation de la Plateforme sont des critères pour mesurer une « utilisation active de la Plateforme ») ;
- Avoir invité un minimum de cinq (5) de ses clients à consulter son dossier administratif sur la Plateforme.

L'offre « Satisfait ou Remboursé » n'est utilisable qu'une fois par Abonné et uniquement lors de la première souscription. Cette option n'est pas disponible pour les Abonnés soumis à l'offre réservée aux entreprises étrangères.

5.3 Résiliation

5.3.1 Conditions générales

L'Abonné aura la possibilité de dénoncer son Abonnement, sous réserve du respect d'un préavis d'un (1) mois avant la date de reconduction de l'Abonnement, par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception.

En outre, en cas de non-respect par l'une des parties des obligations essentielles mises à sa charge par les présentes, l'Abonnement pourra être résilié sous quinze (15) jours à compter de la réception d'une lettre recommandée avec avis de réception comportant mise en demeure d'avoir à se conformer à ses obligations et demeurée infructueuse.

5.3.2 Résiliation en cas de non-obtention d'un marché

Un Abonné est recevable à demander la résiliation anticipée de son Abonnement dans les soixante (60) jours suivant sa souscription, dans le cas où, ce dernier peut démontrer qu'il avait souscrit à cet Abonnement dans le cadre d'un marché et que celui-ci ne lui a finalement pas été attribué.

Pour obtenir la résiliation et le remboursement, l'Abonné doit être en mesure de démontrer par un mode de preuve recevable qu'il n'est pas titulaire du marché en question. Pour ce faire l'Abonné peut notamment produire la notification d'une plateforme de dématérialisation de passation de marché ou une confirmation, par exemple par mail, du donneur d'ordre.

Cette résiliation donne droit au remboursement de l'Abonnement souscrit.

Article 6: Paiement de l'Abonnement

L'Abonné reconnaît et accepte que toute transaction liée à l'utilisation des services de la Plateforme est conclue avec la société OFA, S.A.S au capital de 713 458€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 527 737 738 dont le siège social est situé au 20 boulevard Eugène Deruelle, CS 63753 69003 Lyon Cedex 03.

Le numéro de TVA de OFA est FR 81 527 737 738.

6.1 Modalités de paiement

En souscrivant un Abonnement auprès d'OFA, l'Abonné accepte de payer, à terme à échoir le prix convenu, selon l'échéance convenue, pour toute la durée de la souscription, tel qu'indiqué dans le courrier électronique de confirmation, selon les modes de paiement proposés par OFA.

L'Abonnement entre en vigueur le jour de sa souscription. L'activation de l'Abonnement est soumise au paiement du montant indiqué dans l'offre de souscription acceptée par l'Abonné. En l'absence de réception de celui-ci, l'Abonné ne pourra pas accéder à la Plateforme.

L'Abonné doit disposer d'un mode de paiement valide et accepté par OFA afin de pouvoir disposer des services fournis dans l'offre choisie.

L'Abonné accepte le prix correspondant à toute offre à laquelle il aura souscrite. Si l'Abonné a opté pour un mode de paiement par prélèvement, il reconnaît et accepte qu'OFA débite par le moyen de paiement enregistré le premier jour de chaque période de facturation pour l'Abonnement applicable.

Si OFA se trouvait dans l'incapacité de charger à l'Abonné la période suivante, ce dernier reconnaît qu'OFA est susceptible de suspendre les accès utilisateurs de l'Abonné. Afin de prévenir cette situation, OFA s'engage à informer l'Abonné en amont pour que celui-ci mette à jour son moyen de paiement.

6.2 Prix de l'Abonnement

Les prix figurant sur l'offre de souscription transmise par OFA sont valables pour une utilisation de l'Abonnement telle que décrite dans l'offre proposée.

Les prix des offres proposées par OFA sont susceptibles d'être modifiés. Lesdites modifications ne viendront à s'appliquer qu'après l'expiration d'un délai raisonnable à compter de la notification adressée à l'Abonné. Cette notification précisera les changements à venir, les raisons ayant conduit à cette évolution et les implications sur l'offre de service souscrite initialement par l'Abonné.

6.3 Souscription d'options

L'Abonné a la possibilité tout au long de son Abonnement de rajouter des options dans les limites de l'Offre souscrite initialement.

6.4 Changement d'offre

6.4.1 Changement d'offre en cours d'Abonnement

L'Abonné qui souhaite changer d'offre en cours d'Abonnement doit se rapprocher des équipes OFA :

- soit en contactant directement les services OFA par téléphone au numéro suivant +33 04 72 38 32 58,
- soit en sollicitant un rendez-vous téléphonique auprès des services OFA via mail à l'adresse suivante service.clients@attestationlegale.fr,

L'Abonné doit indiquer aux équipes OFA l'offre d'Abonnement à laquelle il souhaite souscrire.

L'Abonné doit accepter l'offre de souscription proposée par les équipes OFA.

OFA proposera à l'Abonné un nouvel Abonnement d'une durée d'un (1) an, à compter de sa souscription. L'Abonné devra s'acquitter du paiement complet de l'Abonnement auquel il souhaite souscrire.

6.4.2 Changement d'offre à l'expiration de son Abonnement

L'Abonné qui souhaite changer d'offre à l'expiration de son Abonnement doit se rapprocher des équipes OFA:

- soit en contactant directement les équipes OFA par téléphone au numéro suivant +33 04 72 38 32 58,
- soit en sollicitant un rendez-vous téléphonique auprès des équipes OFA via mail à l'adresse suivante service.clients@attestationlegale.fr,

L'Abonné doit indiquer aux équipes OFA l'offre d'Abonnement à laquelle il souhaite souscrire.

L'Abonné doit accepter l'offre de souscription proposée par les équipes OFA.

L'Abonnement entre en vigueur le jour de sa souscription par l'Abonné auprès d'OFA. L'Abonnement restant soumis au paiement du prix tel qu'indiqué dans l'offre de souscription acceptée par l'Abonné.

L'Abonné pourra également se voir proposer une nouvelle offre en cas de disparition de l'offre initialement souscrite. Dans cette hypothèse, OFA s'engage à proposer, trente (30) jours avant la date de renouvellement une nouvelle offre en adéquation avec les besoins de l'Abonné. Ce dernier aura l'occasion de l'accepter, d'opter pour une autre offre disponible, voir de mettre un terme à sa relation contractuelle avec OFA.

Article 7 : Suspension et Résiliation

7.1 Dispositions générales

OFA se réserve le droit de suspendre les accès utilisateurs de l'Abonné ou de résilier l'Abonnement dans les cas prévus dans les CGU et la Politique de confidentialité venant régir le fonctionnement de la Plateforme, ainsi que dans le cas de l'expiration du mode de paiement renseigné par l'Abonné tel qu'indiqué à l'Article 6.1.

7.2 Clôture d'un compte dans le cas d'un réabonnement

Dans le cas d'un réabonnement, l'Abonné sera informé au minimum trente (30) jours avant la date de fin de l'Abonnement des modalités de renouvellement. L'Abonné n'ayant pas satisfait aux conditions de réabonnement s'expose à la clôture de son compte.

Afin de garantir à l'Abonné la continuité du service, OFA s'engage à relancer l'Abonné à intervalles régulières, et cela jusqu'à vingt-et-un (21) jours après la date d'échéance.

Sans action de la part de l'Abonné, OFA se réserve le droit de clôturer le compte de l'Abonné.

Article 8 : Dispositions générales

8.1 Droit de rétractation

La Plateforme est réservée à l'usage de professionnels souhaitant souscrire aux offres proposées par OFA pour une utilisation des services fournis dans le cadre de leur activité professionnelle.

L'Abonné non-professionnel, au sens du code de la Consommation, résident dans l'Espace Economique Européen souhaitant souscrire à la Plateforme ne saurait renoncer à ses droits. Ainsi dès le complet paiement du prix de l'Abonnement, l'Abonné non-professionnel aura un accès immédiat à la Plateforme. L'Abonné non-professionnel pourra faire jouer son droit de rétractation sous quatorze (14) jours auprès d'OFA par lettre recommandée avec avis de réception et solliciter le remboursement des sommes engagées pour souscrire à l'Abonnement.

8.2 Droit Applicable - Résolution des litiges – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, les Parties font élection de domicile à leurs adresses respectives renseignées lors de la souscription à la Plateforme. Toute modification devra être notifiée à l'autre partie pour lui être opposable.

Le droit du pays du propriétaire de la Plateforme s'appliquera à tout litige concernant ces CGV.

Des procédures judiciaires pourront être intentées devant les tribunaux compétents du domicile de la société OFA.

8.3 Force Majeure

Aucune partie ne saurait être tenue responsable de la non-exécution totale ou partielle de ses obligations au titre des présentes, si cette non-exécution est provoquée par un événement constitutif de force majeure au sens communément par la jurisprudence des tribunaux compétent pour régir les présentes.

8.4 Non-validité partielle – Non-renonciation

Si ou une plusieurs stipulations des présentes sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une disposition législative ou réglementaire ou d'une décision de justice, les autres stipulations conserveront leur force et leur portée.

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement, par l'autre Partie, à l'une quelconque de ses obligations, ne saurait être interprété comme une renonciation à l'obligation en cause ou comme un avenant aux présentes, et ne pourra empêcher la Partie non-défaillante de s'en prévaloir ultérieurement.

8.5 Réclamation

Tout commentaire ou réclamation concernant les présentes peuvent être envoyées à OFA soit à l'adresse indiquée aux présentes, soit par mail à l'adresse électronique suivante : service.clients@attestationlegale.fr ainsi qu'à l'adresse postale de la société : 20 Boulevard Eugène Deruelle Immeuble le Britannia Allée C 69003 Lyon.